

LA NÉGO: TOUT LE MONDE Y GAGNE!



www.secteurpublic.info

RREGOP : quelques faits à rétablir

Rarement aura-t-on vu notre régime de retraite défrayer autant la manchette qu'au cours des derniers jours. Malheureusement, plusieurs informations véhiculées dans les médias sont fausses ou incomplètes. Profitons de ce bulletin Info-négo pour rétablir les faits.

La retraite c'est important

Dans ces négociations, les enjeux liés au régime de retraite sont fort importants. Notre revendication à l'effet de modifier la méthode de financement du régime en est un exemple. Il s'agit d'un enjeu très technique, souvent difficile à expliquer. Et pourtant, son objectif est fort simple : il s'agit de stabiliser les taux de cotisation afin d'éviter de fortes hausses ou de fortes baisses qui peuvent parfois entraîner quelques casse-tête dans le budget familial tout en assurant la viabilité à long terme du régime. En revoyant la méthode de financement, nous proposons de prévoir que la variation des taux de cotisation se fasse graduellement, par palier.

Nous travaillons sur la base des mandats que vous avez adoptés. Actuellement, un comité paritaire technique déblaie le terrain, afin de faire avancer des propositions qui nous permettront d'atteindre nos objectifs. Pour mener ces discussions avec le gouvernement, nous devons procéder à de multiples analyses actuarielles comparant les effets à long terme de différentes hypothèses sur la santé financière du régime à court, moyen et long terme. Nos négociateurs ont été appuyés dans leurs travaux par des économistes chevronnés et par des actuaires, experts des régimes de retraite. Ça sert à ça aussi, le syndicat! En mettant en commun nos ressources et nos forces, nous pouvons clairement agir pour changer les choses et améliorer notre sort à tous.

Le comité technique déposera bientôt ses recommandations aux parties négociantes qui chercheront à trouver un terrain d'entente correspondant à nos objectifs.

L'âge de la retraite repoussé?

On a aussi lu et entendu que le Front commun et le gouvernement négociaient actuellement pour repousser l'âge de la retraite dans le secteur public. C'est faux. Pour le Front commun, l'objectif est de trouver des mécanismes incitatifs et volontaires qui permettront aux salarié-es de bonifier leur rente en leur permettant de cotiser sur une plus longue période. Cela serait susceptible d'intéresser les salarié-es en fin de carrière à demeurer quelques années de plus, ce qui constituerait un acquis pour les réseaux. Il n'est pas question pour le Front commun d'accepter des mesures coercitives qui forceraient les gens à demeurer au travail.

Notre demande vise à permettre aux salarié-es qui le désirent de cotiser au-delà du plafond actuel des 35 ans de service cotisables. Les salarié-es auront toujours l'opportunité de prendre leur retraite, sans pénalité, après 35 ans de service, peu importe leur âge. Toutefois, celles et ceux qui souhaiteront travailler quelques années de plus auront le droit de cotiser pour ces années supplémentaires et pourront ainsi bonifier leur rente.

L'indexation

Des associations regroupant les retraité-es de l'État mènent depuis plusieurs mois une intense campagne de lobbying dans le but de s'immiscer dans nos négociations avec l'État. Elles veulent obtenir des correctifs portant sur la bonification de l'indexation de la rente de notre régime de retraite pour les années 1982 à 1999.



Une commission parlementaire de l'Assemblée nationale s'est penchée la semaine dernière sur cette question et le Front commun s'y est rendu pour exprimer le point de vue des cotisantes et des cotisants.

À sa création, le RREGOP prévoyait un mécanisme d'indexation des rentes afin de protéger pleinement le pouvoir d'achat des salarié-es à leur retraite. En 1982, le gouvernement d'alors décrète la désindexation presque totale des rentes, en plus de modifier unilatéralement le partage des coûts du régime. C'est à la ronde de négociations de 1999 que le Front commun réussit à obtenir une amélioration à la formule d'indexation, celle que l'on connaît aujourd'hui. Cependant, cette entente ne s'applique que pour les années suivantes, excluant ainsi les années cotisées de 1982 à 1999.

L'amélioration de l'indexation pour la période 1982 à 1999 constitue l'un des objectifs de négociation du Front commun. Pour nous, cette bonification doit être prioritaire dès que la caisse affichera des surplus de plus de 20 %, ce qui constitue notre marge de sécurité contre les aléas des marchés boursiers. Pour ce faire, il faut changer la méthode de financement du régime. Ainsi, nous pourrions identifier, s'il y en avait, de vrais surplus et ceux-ci nous permettraient de défrayer les coûts de cette bonification sans que le fardeau d'une telle bonification soit transféré aux générations futures de cotisantes et de cotisants. Or, ce que les retraité-es réclament, c'est une indexation immédiate ce qui aurait un effet direct à la hausse sur les taux de cotisation des salarié-es actifs.

Table centrale : Un portrait presque complet de l'ensemble des sujets

Le 4 février, le Conseil du trésor nous a présenté ses propositions quant à la relativité salariale et au maintien de l'équité. Il souhaite procéder d'abord à l'exercice de maintien de l'équité avant de s'attaquer à la relativité. Il souhaite par ailleurs que la démarche de relativité se réalise à coût nul. Le gouvernement désire travailler conjointement avec les syndicats sur ces deux sujets.

La CSN a déjà le mandat d'aller de l'avant en matière de relativité salariale. Nous répondrons bientôt au gouvernement sur cette question

et nous en ferons état dans un prochain Info-négo. En ce qui a trait au maintien de l'équité salariale, nous attendons des indications plus précises du Conseil du trésor.

La prochaine rencontre de négociation se tiendra le 11 février. L'offre salariale du gouvernement sera au cœur des discussions. Le Front commun exposera au gouvernement les raisons pour lesquelles nous pensons que cette offre ne répond pas du tout aux attentes des travailleuses et des travailleurs du secteur public.

**Pour stabiliser et sécuriser notre régime de retraite,
il faut nous mobiliser !**

**Grande manifestation nationale en Front commun
Samedi 20 mars 2010 à Montréal.
Soyez-y !**